

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque d'épargne de la cité et du district de *Montréal*, en date du 31 décembre, 1878.

Et aussi un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Rimouski*, pendant l'année 1877.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, Nos. 12 et 13.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

### A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Que, durant le cours de l'année dernière, on s'est occupé activement à préparer un catalogue complet des livres de la bibliothèque, jusqu'à date, afin que l'impression en fût prête pour l'ouverture de la présente session.

Un index des sujets traités dans les différents ouvrages qui composent la "Bibliothèque Générale," indiquant le titre de chacun d'eux, à l'exception des ouvrages de droit ou de science politique, a été imprimé, et sera distribué sous peu aux deux Chambres.

A la dernière session, un catalogue classifié des livres de droit a été remis aux membres qui s'occupent plus spécialement de législation ; des copies en seront aussi fournies à ceux des nouveaux membres qui pourront en faire la demande. Un volume analogue, comprenant les ouvrages sur la politique, l'économie politique et le commerce, est maintenant sous presse, et sera distribué aussitôt que possible. L'on se propose d'annexer à ce volume un index alphabétique qui comprendra aussi les références aux ouvrages inscrits au catalogue classifié des livres de droit, et toutes les additions qui ont été faites à cette section, jusqu'à ce jour.

Ces deux catalogues des ouvrages traitant de loi et de politique, et celui des livres de littérature générale, comprendront tous les livres que renferme la bibliothèque.

Une attention toute spéciale a été donnée à l'arrangement convenable et à la classification des livres, dans chaque section de la bibliothèque, de manière à faciliter les recherches aux personnes qui ont accès aux rayons, et à permettre aux employés de la bibliothèque de fournir, en peu de temps, tous les ouvrages qui pourront être demandés.

Le bibliothécaire saisit cette occasion pour attirer l'attention du Gouvernement et des deux Chambres sur la nécessité, qui se fera sentir bientôt, de pourvoir aux besoins croissants de la précieuse bibliothèque dont on lui a confié le soin.

Dans son rapport, à l'ouverture de la session de 1877, il a soumis à la considération du Parlement un projet qui, dans son opinion, devait donner, pour plusieurs années à venir, les moyens de placer convenablement notre déjà grande et toujours croissante collection de livres, et qui, en même temps, devait procurer aux membres de la législature, plus de facilités pour leurs travaux de recherches à la bibliothèque.

Il proposa que la Cour Suprême fût transférée du local qu'elle occupe temporairement, dans un autre lieu qui lui fût affecté spécialement, et que les chambres maintenant à l'usage de ce tribunal, fussent appropriées de nouveau pour les besoins de la bibliothèque. Dans cette éventualité, il suggéra que les différentes classes d'ouvrages nécessaires à la législation fussent déposées dans ces chambres, qui devaient être réservées pour l'usage exclusif des membres durant la session.

Par ce moyen, plusieurs mille volumes seraient enlevés de la bibliothèque actuelle, ce qui donnerait de l'espace pour les futurs besoins dans chaque branche de